



RCS : AJACCIO
Code greffe : 2001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00201
Numéro SIREN : 402 528 095
Nom ou dénomination : A G E B A P

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2017 sous le numéro de dépôt 860

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AJACCIO

PALAIS DU FINOSELLO - AVENUE MARECHAL LYAUTEY
CS 20983 - 20700 AJACCIO CEDEX 9

TEL 04 95 23 17 82 / FAX 04 95 20 75 93

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET OTP

19 boulevard Roi Jérôme
CS 11001
20700 AJACCIO CEDEX 9

V/REF :

N/REF : 95 B 201 / 2017-B-860

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'AJACCIO certifie qu'il a reçu le 15/06/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

A G E B A P
Société à responsabilité limitée
Lieudit Autana
Sarrola-Carcopino
20167 Mezzavia

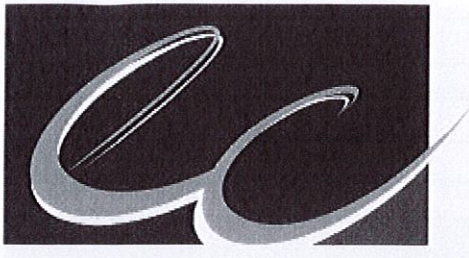
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-860 le 15/06/2017

R.C.S. AJACCIO 402 528 095 (95 B 201)

Fait à AJACCIO le 15/06/2017,

Le greffier





S.A.R.L. AGEBAP
LIEU DIT AUTANA
20167 MEZZAVIA

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

 CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL

 DP

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. AGEBAP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : LIEU DIT AITANA		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 0 2 5 2 8 0 9 5 0 0 0 1 9		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N. clos le 31/12/2016					
		N. 31/12/2015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 810	AC	3 281	4 529
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC		
		Constructions	AP		AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	181 561	AS	57 050	124 511
		Autres immobilisations corporelles	AT	135 040	AU	44 790	90 250
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	324 411	BK	105 121	219 290	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	14 824	BM	14 824	5 560
		En cours de production de biens	BN	51 540	BO	51 540	12 800
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	187 596	BY	187 596	168 518
		Autres créances (3)	BZ	25 915	CA	25 915	44 404
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	218 452	CG	218 452	172 453	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	498 326	CK	498 326	483 735	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CV					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	822 737	IA	105 121	717 616	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Handwritten signature/initials

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. AGEBAP		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7.622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	49 809	49 809
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	312 766	241 340
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	71 691	87 050
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	442 651	386 584
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	117 487	18 295
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	14 605	592
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 874	131 351
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 520	38 444
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 479	381
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	274 964	189 065
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	717 616	575 648
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	176 473	178 515	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DP
by

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. AGEBAP		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue } biens*	FD		FE		FF			
		FG	970 449	FH		FI	970 449	1 036 470	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	970 449	FK		FL	970 449	1 036 470	
	Production stockée *					FM	38 740	(16 805)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	9 374	19 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 278	6 987	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 024 851	1 045 969
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	351 499	441 009	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(9 264)	(567)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	152 451	146 804	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 047	11 847	
	Salaires et traitements *					FY	263 370	247 831	
	Charges sociales (10)					FZ	119 468	98 972	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	41 967	18 216
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	3	6
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	932 540	964 117	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	92 311	81 872	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 184	953	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 184	953	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 184)	(953)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	90 126	80 918	

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. AGEBAP		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	437
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 400
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 443
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 899
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	24 342
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 942)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	9 494	(5 775)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 040 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	968 560
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	71 691
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	5 233
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 278
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	29 845
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 1 011 obligatoires A9 28 834			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES		180	
CHARGES S/ EX ANT		10 263	
VCEAC		13 899	
PDTS EXCEPT S/ EX ANT			
PCEA			15 400
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

DP AM

Etats financiers au 31/12/2016

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **717 616** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 040 251** euros et un total **charges** de **968 560** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **71 691** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			7 810			7 810
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			7 810			7 810
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	157 198		27 963		3 600	181 561
Instal., agencement, aménagement divers	26 916		12 429			39 345
Matériel de transport	68 864		51 354		36 836	83 382
Matériel de bureau, mobilier	8 626		3 687			12 313
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	261 604		95 433		40 436	316 601
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	261 604		103 243		40 436	324 411

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		3 281		3 281
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 281		3 281
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	35 704	22 016	670	57 050
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 504	3 402		8 907
	Matériel de transport	40 856	12 066	25 867	27 055
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	7 626	1 202		8 828
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 691	38 686	26 537	101 840	
TOTAL		89 691	41 967	26 537	105 121

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2016

Libellé	Montant
Totalisation	

M DP

Charges à payer (détail) au 31/12/2016

Libellé	Montant
Totalisation	



Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2016

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

Produits constatés d'avance (détail) au 31/12/2016

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

DP *BA*

AGEBAP
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Lieu dit Autana
Sarrola Carcopino
20167 MEZZAVIA
402 528 095 RCS AJACCIO

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2017

L'an 2017,
Le 15 mai ,
A dix-sept heures,

Les associés de la société AGEBAP, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Lieu dit Autana Sarrola Carcopino 20167 MEZZAVIA, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Patrick davini,
Titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Antonio MAULU,
Titulaire de 450 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antoine MAULU, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DP M

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 71 690,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 71 690,69 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 312 766,45 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 384 457,14 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 384 457,14 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 15 624,00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.



AGEBAP
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Lieu dit Autana
Sarrola Carcopino
20167 MEZZAVIA
402 528 095 RCS AJACCIO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 MAI 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 71 690,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 71 690,69 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 312 766,45 euros

Pour former un bénéfice
distribuable de 384 457,14 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 384 457,14 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 15 624,00 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 mai 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
La Gérance



DP



